

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 février 2024

Le Palais de l'Élysée bientôt raccordé au réseau de chaleur de la Ville de Paris

Le 4 janvier 2024, la Présidence de la République et la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) ont signé les raccordements du Palais de l'Élysée et de l'hôtel de Marigny au réseau de chaleur de la Ville de Paris. Ces deux bâtiments emblématiques seront chauffés dès cette année, grâce à une énergie majoritairement renouvelable et de récupération.

La Stratégie Française pour l'Énergie et le Climat, publiée en novembre 2023, fixe comme objectif d'accroître la production d'énergie décarbonée notamment à travers le développement de la chaleur renouvelable et de récupération avec comme ambition de doubler le rythme de déploiement de ce vecteur.

Quel meilleur emblème que l'Élysée, parmi mille autres bâtiments de la République concernés, pour illustrer la mise en œuvre concrète de l'engagement de l'Etat de réduction de sa consommation d'énergie fossile et de concrétiser le déploiement national de géothermie ? C'est pourquoi, la Présidence de la République s'engage et raccorde le Palais de l'Élysée et l'hôtel de Marigny au réseau de chaleur de la Ville de Paris.

Grâce à son mix énergétique diversifié, et composé à plus de 50 % d'énergies locales, renouvelables et de récupération (valorisation énergétique des déchets ménagers du Sycotom, biomasse et biocombustibles liquides, biométhane et géothermie), le réseau de chaleur de la Ville de Paris assurera en continu la fourniture d'une chaleur plus vertueuse pour les besoins de chauffage et d'eau chaude des deux bâtiments.

Deux postes de livraison, de 1 500 kW pour l'Élysée et 800 kW pour l'hôtel de Marigny, vont remplacer les chaudières à gaz et au fioul. Les travaux de raccordement depuis la rue du cirque débutent dès février pour une mise en service des installations à l'automne prochain.

Le raccordement au réseau de chaleur de la Ville de Paris viendra en appoint d'une installation de géothermie forée dans les jardins de l'Élysée l'année dernière afin de fournir une chaleur locale et renouvelable aux bâtiments présidentiels.

Grâce à la mise en place de la géothermie couplée au raccordement au réseau de chaleur de la Ville de Paris, 87 % du chauffage des bâtiments de la Présidence de la République sera fourni par des énergies renouvelables et ces nouvelles installations permettront une réduction de 85 % des émissions de gaz à effets de serre (GES) par rapport au système actuellement en place.

Contact presse : Séverine Goujon – severine.goujon@cpcu.fr - 06 49 08 12 31



Compagnie parisienne de chauffage urbain

185, rue de Bercy CS 31203

75579 PARIS CEDEX 12

+33 (0)1 01 44 68 68 68

www.cpcu.fr | @ La_CPCU



© Laurent Blevenec / Présidence de la République

À propos de la CPCU :

La Compagnie parisienne de chauffage urbain fournit à ses clients, habitants de la métropole parisienne, de la chaleur pour les besoins de chauffage et d'eau chaude de l'habitat et du tertiaire public ou privé.

Entreprise publique locale, filiale d'ENGIE et concessionnaire de la Ville de Paris, elle exploite et développe le plus important réseau de chaleur urbain de France : 8 sites de production d'énergie et un réseau souterrain de distribution de 525 km de long pour répondre aux besoins d'1 million et demi de Parisiens.

Grâce à son envergure et un bouquet énergétique favorisant les énergies locales, renouvelables et de récupération, le réseau de chaleur de la Ville de Paris contribue à réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre dans la capitale.

La CPCU, membre fondateur de l'APC, Agence Parisienne du Climat, signataire du pacte "Paris Action Climat Biodiversité" et partenaire d'Airparif, appartient au mouvement collectif des acteurs du territoire pour agir en faveur de la protection du climat, de la qualité de l'air et de la biodiversité urbaine.